

COMPT E - R E N D U

D E L A R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

d u 4 a v r i l 2 0 1 4 à 2 1 h 0 0

Présents :

E.AUBERT – D.DOUX – V.DEZ – M.ROMAIN – C.LAPLAGNE – B.CLAISSE – S.NEDELEC – C.CHAUVIERRE – C.MORLAND – P.GONZALEZ – H.BATT-FRAYSSSE – J.BOUGEAULT – S.LEGRAND – J.L.ANTROPE – M.Ch.BIHOREAU – T.MARNET – C.MALBEC – Ch.AMAURY – G.MAREVILLE – A.D'ANNOVILLE – V.LEMAITRE – M.PAULET – B.BONNAIN – D.AUGE – Q.ABOUT – S.DJAADI – D.DARIO – C.MICHONDARD.

Représentée :

M.E.GAUCHE par E.AUBERT

I – Installation du Conseil Municipal

Rapporteur J. CRENO (Maire sortant)

Monsieur CRENO Maire sortant, fait l'appel des membres élus lors des élections municipales et déclare le nouveau conseil installé. M CRENO prononce le discours suivant avant de passer la présidence au doyen d'âge de l'assemblée M. Romain.

Discours de Monsieur CRENO :

« Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Le Maire restant en fonction jusqu'à l'élection de son successeur, je vous donne le déroulement de cette cérémonie tout à fait solennelle.

- *dire quelques mots,*
- *Installer les nouveaux élus, soit le nouveau Conseil Municipal.*
- *passer la Présidence de l'Assemblée au Doyen d'âge qui, assisté de 2 assesseurs, fera procéder à l'élection du Maire.*
- *Le Maire élu prendra la Présidence de son 1er Conseil et procédera à l'élection de ses adjoints.*

Quelques mots :

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je prends la parole pour la dernière fois dans cette salle.

Toujours jeune d'esprit je pense, j'ai écouté la voix de la sagesse de mon âge après 55 années de vie municipale, dont 13 années comme premier magistrat de cette commune où j'ai tant donné depuis bien longtemps, pour enfin prendre ma retraite.

Qu'il me soit permis avant tout de remercier chaleureusement tous les élus, qui au cours de mes 2 mandats m'ont accompagné, aidé, soutenu aussi, et participé à la vie communale, très intense au fil des ans. Un premier mandat je dois dire bien rempli, sans heurts et pleinement réussi avec beaucoup de réalisations. Un second mandat rendu, lui, pus difficile par la volonté des hommes, je ne puis que le regretter.

Dès mon arrivée en 2001 à la demande de Guy LEFEBURE je le rappelle, que je connaissais comme membre de l'Association des Maires du Canton depuis plus de 10 ans et qui m'avait jugé apte et ayant les compétences pour remplir cette fonction, nous avons en premier lieu eu comme tâche de doter les services techniques de moyens et de matériels nécessaires à l'accomplissement de leurs nombreuses tâches de même que nous avons suivi et encouragé tout au long de ces mandats, tout le personnel communal pour lui permettre de toujours progresser.

La commune ne possédait pas non plus les équipements indispensables à son évolution et nous nous sommes lancés dans un investissement d'importance. C'est ainsi que nous avons réalisé :

- *la réhabilitation complète du CLC avec la construction de la salle de danse.*
- *Le stade Guy Lefebure et la construction de la salle multi-activités.*
- *La salle multi activités du Bois du Fay*
- *La maison de la petite enfance,*
- *La construction de 2 mini crèches,*
- *L'aménagement des locaux du Syndicat d'Initiative et du local du Point Information Jeunesse,*
- *L'aménagement de la salle Gassendi*
- *l'aménagement des locaux administratifs,*

- la cantine du Bois du Fay – celle de champmesnil
- les aires de jeux place Henri IV et stade Guy Lefebure.
- L'agrandissement de l'Ecole de Champmesnil, la réfection des toitures,
- L'aire d'accueil des gens du Voyage
- Le Parking et la piste cyclable rue E.Fontanier,
- L'agrandissement du centre loisir sans hébergement,
- Le Cite cinéraire
- Le square de la Poste
- Nous avons préservé le patrimoine, par la réfection des toitures du bâtiment principal de la mairie, changé les menuiseries du groupe scolaire du Bois du Fay, la toiture du presbytère, le poste de police,
- Nous avons dépensé plus de 5 millions d'euros pour la voirie, l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux
- Nous avons refait complètement l'assainissement des résidences du Château, rénové des réseaux entiers, installé le début de la vidéo protection ou surveillance,
- Nous avons acquis du foncier et préparé l'avenir,
- Et nous avons construit des logements sociaux, avec difficulté certes, et pas assez pour notre tutelle,
- Nous avons également, et je pense que c'est important, pour la gestion quotidienne des dossiers, classé dans le domaine communal toutes les voiries des résidences du château, de champmesnil et de henrville ou Bois du Fay.
- Enfin, en SIVOM nous venons de terminer la rénovation, ou réhabilitation, de la piscine, pour avoir maintenant une piscine entièrement neuve.

Je voudrais aussi souligner l'effort considérable qui a été fait depuis 2009 concernant les Finances communales. Beaucoup de choses sont dites ou écrites, et je n'ai pas souhaité polémiquer comme je l'ai dit, les chiffres et résultats parlent d'eux-mêmes.

La situation antérieure est le fait d'une mauvaise gestion, sans vision proche, d'avenir ou même d'horizon, et avec quelques efforts, l'obtention de concours nouveaux, nous avons ré-équilibré les comptes. Je rappelle que depuis l'année 2011 nous n'avons réalisé aucun emprunt, et surtout la ligne importante de trésorerie a été remboursée, et aucune autre ligne n'a été ouverte.

De plus, aucune augmentation des taux des différentes taxes n'a été effectuée depuis 4 années, et nous avons investi en moyenne 1.500.000 à 2.000.000 d'euros l'an.

Vous comprendrez que mon équipe et moi-même bien sûr, sommes très fiers de ces résultats. Malheureusement avec les nouvelles compressions dans les allocations qui nous sont allouées par l'Etat, toujours en diminution, je crains que ce soit plus difficile demain. Mais comme je le dit toujours : on ne dépense pas plus qu'on ne gagne.

Une dernière satisfaction, parvenue en début de semaine. J'ai reçu, après beaucoup de démarches, un arrêté préfectoral levant le procès-verbal de carence existant pour insuffisance de constructions de logements sociaux entre les années 2008 et 2010. Vous savez que cela n'était pas de notre fait, mais résultait également d'une procédure judiciaire. Nous n'aurons donc pas de surpénalités pour les 3 ans à venir : 2014 – 15 – 16.

Le Conseil nouvellement élu repart donc avec une situation très saine et retrouve ses pouvoirs en matière de préemption.

Je quitte donc ma fonction, heureux et fier de ce qui a été réalisé dans cette commune que je fréquente depuis plus de 67 années, que j'ai vu grandir en accompagnant à mes débuts un grand Monsieur Me Berrurier qui a acquis ce château et installé les premières zones d'activités.

On peut toujours faire mieux, me direz vous, mais j'ai conscience d'avoir géré en bon père de famille tout en regrettant de n'avoir pu faire plus contrarié dans notre action. Nous avons acquis Beaurain à l'unanimité pour en faire un pôle culturel et associatif plus que communal, et qui semblait intéressant tant pour la commune, que pour le PNR, avec également l'installation de la maison des associations, avec un financement bouclé et d'importantes subventions acquises. Les bâtiments sont maintenant hors d'eau à la suite de nos dernières interventions et en attente pour une suite à donner. .

Pour terminer, encore merci à tous les élus qui m'ont aidé et soutenu animés du plus ardent désir de bien faire et de réussir.

Merci au personnel communal avec lequel j'ai eu un réel plaisir à travailler au service de la collectivité,

Merci à nos partenaires institutionnels qui ont aidé à la réalisation concrète de nombreux projets.

Merci aux Mesniloises et Mesnilois qui m'ont élu à ce poste,

Et aussi à titre plus personnel, à ma famille, et mes proches, qui ne m'ont jamais reproché les absences inhérentes à l'exécution de mon mandat et m'ont permis de tenir le « cap » dans les moments difficiles ;

A tous je veux dire mon émotion en cet instant et les assure de mon affection.

Je vous remercie et vais reprendre l'ordre du jour. »

II – Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur M. ROMAIN (doyen de l'assemblée)

Monsieur Quentin ABOUT, conseiller municipal le plus jeune est désigné comme secrétaire de séance, à l'unanimité.

Monsieur ROMAIN fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames , Messieurs , Chers Amis dans le public ,

Je suis très fier et très honoré de me voir confier en ce jour mémorable la Présidence de cette noble Assemblée , en tant que Doyen d'âge , conformément à l'art. L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et je vous remercie de votre confiance .

Nous allons donc procéder aux différentes phases qui vont permettre l'Election du futur Maire , conformément aux prescriptions des articles concernés : L.2121-17 ; L.2121-4 et L.2122-7 du CGCT et L.66 du Code électoral .

Au préalable , je voudrais remercier le public d'être venu aussi nombreux et pour que les opérations se déroulent dans les meilleures conditions possibles , je demande un silence absolu dans la salle et je rappelle que le public n'a pas droit à la parole .

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

III – Election du Maire

Rapporteur M. ROMAIN (doyen de l'assemblée)

Monsieur ROMAIN rappelle que c'est le doyen d'âge qui préside l'installation du conseil municipal (conformément au C.G.C.T. Code Général des Collectivités Territoriales, article L2121-7 et L2122-8) et explique le déroulement du scrutin.

Monsieur ROMAIN constitue le bureau :

Président : Monsieur ROMAIN doyen de l'assemblée

Assesseur : Monsieur AUGÉ, deuxième après le doyen

Assesseur : Monsieur ABOUT, plus jeune conseiller

Monsieur ROMAIN demande à l'assemblée qui est candidat à la fonction de maire.

Madame AUBERT, Messieurs ABOUT et D'ANNOVILLE sont candidats.

VOTE : présents	28	} votants 29
représenté	1	
exprimés :	29	

résultats :

- Monsieur ABOUT Quentin	3 voix
- Madame AUBERT Evelyne	20 voix
- Monsieur D'ANNOVILLE Aimeric.....	5 voix

Monsieur ROMAIN : *Je proclame Madame Evelyne AUBERT élue MAIRE, je la félicite en mon nom personnel et au nom de l'ensemble de mes collègues Conseillers municipaux et je l'installe immédiatement dans cette fonction .Je remercie encore une fois le public pour sa participation, et j'y associe les membres qui ont prêté leur concours : le Secrétaire de séance et les 2 Assesseurs désignés pour assurer les opérations de vote .*

Je passe immédiatement la parole à notre Maire : Evelyne AUBERT. »

Madame AUBERT est proclamé Maire au 1^{er} tour à la majorité des suffrages exprimés elle reçoit l'écharpe de Maire par Monsieur CRENO ; et fait la déclaration suivante :

« Mesdames, Messieurs,

Je reçois cette écharpe avec beaucoup d'émotion, en toute humilité, en ayant pleinement conscience de l'ampleur des attentes de la population.

Attente de transparence, d'explications, de partage des décisions...

Je m'engage à répondre à celle-ci avec l'aide de l'ensemble du Conseil Municipal.

Je m'y engage comme me l'ont appris mes parents et mes enseignants de l'école publique, qui dès mon plus jeune âge m'ont donné le sens de la démocratie. Ils m'ont appris que nous avons la chance de vivre dans un pays de LIBERTE – d'EGALITE – de FRATERNITE.

Ils m'ont appris que ces principes fondateurs de notre République ne vivent pas d'eux-mêmes, ils ne sont réalité que parce que des hommes et des femmes ont au fil des ans entretenu cette notion au sein de la collectivité, parfois dans le sang et la douleur.

C'est dans cette chaîne de représentants de la démocratie que j'ai la volonté d'inscrire ce mandat. Pour moi, faire vivre la démocratie n'est pas simplement un choix, c'est une obligation morale.

Je m'engage à être le Maire de TOUS, dans le respect des différences et des opinions, dans le respect des hommes et des femmes qui composent ce Conseil et dans le respect de leurs convictions.

Je m'engage à entretenir des relations régulières et cordiales avec tous les chefs de file de cette assemblée.

Je m'engage à les informer avec la plus grande transparence sur les dossiers de la commune.

Permettez-moi néanmoins, sans aucun triomphalisme, de remercier les Mesniloises et les Mesnilois qui m'ont accordé leur confiance. J'ai la réelle volonté de ne décevoir personne.

Je remercie également l'équipe qui m'accompagne. Je les remercie de me faire confiance depuis le début de l'aventure. Je connais leur dynamisme et leur volontarisme, je sais qu'ils auront à cœur de souder l'ensemble de ce conseil au-delà de tout clivage partisan. Quant à ceux qui ne sont pas élus, je sais qu'ils poursuivront la démarche de proximité avec la population que nous avons lancée.

J'ai une pensée particulière pour les élus qui m'ont au sein des assemblées précédentes formée à la gestion de la collectivité locale : Guy LEFEBURE, sans lequel je ne serais pas là aujourd'hui (sa confiance et son accompagnement lors de ma première expérience à ses côtés ont été primordiales), Robert DACHET, son premier adjoint qui fut également mon mentor, Michel JEANNOT et Paule GAILLARD qui m'ont formée à la plus grande rigueur et bien entendu tous les autres adjoints et conseillers avec lesquels j'ai partagé difficultés et satisfaction d'avoir été utile au bien public.

Je tiens également à saluer Jean CRENO, venu de SAINT-FORGET, pour un mandat de transition et qui a affronté les tempêtes de deux mandats dont le dernier est le plus difficile que j'ai connu. Je lui souhaite de profiter enfin d'une retraite bien méritée après 39 ans de mandat.

Je souhaite également d'agréables heures de quiétudes aux collègues qui par sagesse n'ont pas souhaité « faire le mandat de trop ». Ils et elles se reconnaîtront.

J'adresse également un merci collectif à ma famille et aux familles des membres de ce Conseil dont beaucoup sont présents ce soir. Je les prie par avance de bien vouloir excuser les heures de présence de leurs proches élus que nous allons leur voler au cours de ce mandat.

Présider aujourd'hui aux destinées d'une commune comme Le Mesnil Saint Denis est une lourde responsabilité à laquelle je vais m'atteler avec détermination.

Nous sommes en effet à un moment clef de la vie de notre village : à la fois parce que nous ne pouvons pas nous tromper dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et parce que la réforme des collectivités territoriales et des intercommunalités vont nous demander des choix collectifs cruciaux pour l'avenir de cette commune à laquelle nous sommes tous très attachés.

Nous ne pourrons y arriver que collectivement, en favorisant écoute, dialogue, relations de confiance afin de faire les bons choix dans le seul intérêt collectif.

Le Mesnil Saint Denis, entrée du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est la transition entre agglomération de Saint-Quentin en Yvelines et plaine agricole. Depuis les années 70, les municipalités successives ont résisté à la tentation de l'urbanisation afin de garder ce caractère village apprécié par tous. Aujourd'hui, le challenge est de relever le défi des nouvelles règles en matière d'urbanisme tout en gardant le charme de notre commune.

Je sais que le Parc sera à nos côtés pour trouver les solutions innovantes appropriées à ce cas de figure. Mais il est essentiel que le Conseil Municipal sache partager avec la population pour qu'ensemble nous arrêtions des choix acceptés par le plus grand nombre.

Pour cela, l'énergie de tous, au-delà de tous les clivages politiques est nécessaire. Je forme le vœux que chacun dans cette assemblée unisse ses forces pour relever ce défi.

Au-delà des questions d'urbanisme, j'ai senti tout au long de ces derniers mois l'immense aspiration des Mesniloises et des Mesnilois pour une vie collective plus conviviale, plus ouverte, plus harmonieuse.

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour le bien-vivre dans notre commune, dont nous aurons demain une occasion rêvée avec le Carnaval des Enfants organisé par le Comité des Fêtes.

Je m'étais également engagée à une journée Portes Ouvertes à Beaurain, celle-ci se déroulera le samedi 17 mai.

Enfin, j'ai la volonté de renforcer l'éducation des enfants et des jeunes à la vie civique et nous mettrons tout en œuvre pour initier le Conseil Municipal des Enfants dès le mois de septembre.

Pour conclure, je pense que chacun de nous n'est que le jalon d'une histoire. Il est essentiel de ne jamais se focaliser sur le jour présent mais toujours de se projeter dans le suivant et surtout de préparer l'avenir en formant dès son arrivée ceux qui pourront un jour vous succéder.

C'est en tous cas la mission essentielle que je me suis fixée.

Et maintenant, Mesdames, Messieurs, chers amis un seul mot AU TRAVAIL !

Un dernier point, ajouté à la dernière minute, je l'avoue. Quelqu'un tout à l'heure m'a dit « une femme maire c'est la première fois ».

Oui effectivement, mais j'ai été élue avant la parité et pour ma part je n'étais pas favorable à cette loi, craignant que ce ne soit la porte ouverte aux potiches de service... Depuis, je peux vous dire que j'ai constaté que ce n'est pas le cas et que les femmes qui s'engagent le font avec conviction et détermination.

En quoi la gestion d'un homme et celle d'une femme sont différentes : je crois sincèrement qu'une femme reste (sans jeu de mots) « mère de famille » et comme elle le fait au sein de celle-ci, lorsqu'une mission lui est donnée, elle va jusqu'au bout, de façon très pragmatique et surtout, elle se donne à fond en essayant toujours de trouver le consensus et éviter les affrontements.

Et bien si ce caractère féminin apporte de la sérénité à la politique, dans la Vallée nous sommes sur la bonne voie avec 2 mairies femmes sur 2 des communes importantes : le Mesnil et St Rémy. »

IV – Autorisation au Directeur Général des Services ou à un autre chef de service d'assister en tant qu'auxiliaire au conseil municipal pour aider le secrétaire de séance »

Rapporteur E. AUBERT

Approbation à l'unanimité.

Assistante du jour : Madame PRESLES – Directeur Général des Services

V – Fixation du nombre des adjoints

Rapporteur E. AUBERT

Madame AUBERT propose 8 adjoints sur 8 possibles correspondant à 30 % des effectifs (article L2122-2 du C.G.C.T.).

Accord à la majorité (1 abstention – D. DARIO)

VI – Election des adjoints

Rapporteur E. AUBERT

Madame AUBERT rappelle que le scrutin se fait par liste. Elle présente une liste pour laquelle elle a fait faire des bulletins de vote (D.DOUX – V.DEZ – M.ROMAIN – C.LAPLAGNE – B.CLAISSE – S.NEDELEC – C.CHAUVIERRE – C.MORLAND).

Elle propose une suspension pour concertation et élaboration de bulletins pour d'autres listes.

Aucune autre liste ne s'étant déclarée il est procédé au vote :

Présents : 28
Représenté : 1

} votants 29

Liste Evelyne AUBERT :20 voix

Nuls.....9 voix

Exprimés.....20 voix

Madame AUBERT déclare élus les membres de la liste proposée :

1er adjoint, Monsieur Daniel DOUX

2ème adjoint, Madame Véronique DEZ

3ème adjoint, Monsieur Michel ROMAIN

4ème adjoint, Madame Catherine LAPLAGNE

5ème adjoint, Monsieur Bernard CLAISSE

6ème adjoint, Madame Sylviane NEDELEC

7ème adjoint, Monsieur Cédric CHAUVIERRE

8ème adjoint, Madame Catherine MORLAND

Madame AUBERT remet les écharpes aux huit adjoints nouvellement nommés et remercie l'assemblée.

Fin de séance 21h45.